Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] PROJET DE LOI SUR LA VIE ECONOMIQUE : La démocratie ne se simplifie pas

La CFDT s'élève contre les atteintes portées aux instances de concertation dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification de la vie économique.

La CFDT s'oppose ainsi fermement à la suppression des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et de l'Observatoire national de la politique de la ville. Ces instances de concertation et de réflexion construisent des rapports et des avis, fondés sur la recherche scientifique et l'analyse des parties prenantes, au plus près des territoires, dans un cadre apaisé, pour éclairer et évaluer l'action publique par consensus.

Dans un contexte politique marqué par une polarisation et une conflictualité de plus en plus fortes, **la suppression d'instances de concertation dans lesquelles la société civile organisée et les partenaires sociaux sont présents, travaillent et échangent, est un mauvais signal et une atteinte à la démocratie.** La suppression des CESER notamment montre le peu de cas qui est fait dans notre pays aux corps intermédiaires et à l'engagement des hommes et des femmes dans les organisations syndicales, patronales et les associations.

Il est inquiétant qu'une partie de la droite française, sous couvert d'efficacité, ne voit pas l'utilité de maintenir ces lieux de dialogue et de conseil utiles pour la démocratie politique.

La CFDT est également préoccupée **par les tentatives de suppression de l'ADEME et de la Commission nationale du débat public (CNDP), ce qui porterait atteinte à notre capacité collective de répondre aux changements climatiques et à l'indispensable transition écologiste juste**, à laquelle la CFDT est particulièrement attachée.

La suppression des ZFE montre enfin l'hypocrisie de partis qui ne se soucient des plus modestes que lorsqu'il s'agit de revenir sur des mesures en faveur de la qualité de l'air, pas quand il s'agit de voter les aides nécessaires pour parvenir à cette transition.

Lors de l'examen en séance plénière à partir du 8 avril, la CFDT attend donc de la représentation nationale un sursaut pour défendre des lieux de concertation et d'évaluation légitimes. Ils enrichissent la démocratie et contribuent à la prise de décision collective dans le sens de l'intérêt général.

DÉCLARATION DE **OLIVIER GUIVARCH, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT**

stop
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

BlueskyS3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

FacebookS3C Télécoms prestataires IDF

insta s3ctelecomsprestataires idf

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestataires idf

Tiktok S3C Télécoms Prestataires IDF

Documents
La démocratie ne se simplifie pas